

simplifier la formule de telle façon que les hommes d'affaires canadiens puissent recourir aux services de notre ministère, de façon à améliorer les exportations canadiennes. Ce matin, j'ai justement eu une réunion avec le comité d'avisers d'hommes d'affaires auprès de mon ministère, et je me fais un plaisir de dire à l'honorable député que la réunion a été extrêmement productive.

[Traduction]

M. Hees: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Si le ministre consultait son organisme Statistique Canada, il verrait que le déficit au titre des produits manufacturés s'élevait l'an dernier à 10 milliards de dollars, et tout porte à croire qu'il sera du même ordre cette année. Ne voit-il pas que la hausse des exportations que nous avons réalisée cette année tient uniquement à la hausse des ventes de matières premières que d'autres pays veulent transformer en produits manufacturés, créant ainsi des emplois dans leurs industries manufacturières comme le Canada pourrait le faire si le ministre était vigilant et se décidait à agir?

● (1440)

M. Chrétien: J'espère que le député parlera à certains de ses collègues qui se plaignent parce que j'essaie de faire quelque chose pour l'industrie des textiles au Canada.

* * *

LES TRANSPORTS

L'AFFRÈTEMENT DE NAVIRES DE FIRMES ÉTRANGÈRES—
DEMANDE D'EXAMEN DE LA STRUCTURE DES SOCIÉTÉS
CONCERNÉES

M. Elmer M. MacKay (Central Nova): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au ministre des Transports une question qui concerne les transports maritimes, mais aussi la fiscalité. Le CN affrète le croiseur côtier *Marine Cruiser* à un tarif quotidien de quelque \$1,400, revenus qui reviennent, semble-t-il, à une société étrangère des Bahamas qui ne paie sans doute pas les impôts qu'elle paierait si elle était canadienne. Le ministre pourrait-il examiner ce genre d'affrètements, pour voir s'il ne serait pas possible d'encourager le CN à faire affaire avec des sociétés qui sont prêtes à payer des impôts au Canada, de façon à éviter au Canada la perte de recettes fiscales?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je suis certainement prêt à répondre oui à cette question d'une façon générale, sans pour autant m'engager dans ce cas en particulier.

M. MacKay: Je remercie le ministre de sa réponse. Le ministre peut-il nous dire, pendant qu'il examinera cette question, s'il vérifiera l'identité de tous les actionnaires des sociétés qui tirent profit de ce contrat d'affrètement du gouvernement et s'il en fera rapport à la Chambre, car, d'après mes recherches, il s'agit d'une société dont la structure est fort intéressante?

Questions orales

M. Lang: Je me ferai un plaisir de me renseigner et de profiter des recherches du député.

* * *

L'AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

L'OCTROI À UNE COMMUNAUTÉ SPIRITUELLE D'UNE
SUBVENTION À L'ÉGARD DE TRAVAIL AU GUATÉMALA—LA
POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Paul Dick (Lanark-Renfrew-Carleton): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures, qui est responsable de l'ACDI, et lui demander s'il est normal que l'ACDI et le ministère des Affaires extérieures autorise une communauté spirituelle appelée «The Farm», installée au Tennessee, et qui travaille au Canada sous le nom de «Plenty», à recueillir des fonds destinés au Guatemala, car l'ACDI vient d'approuver sa demande et a accepté de donner pour \$80,000 de fournitures.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Ces renseignements devraient être demandés autrement.

* * *

L'ÉNERGIE

LE PROJET DE PIPE-LINE DU MACKENZIE—L'ÉTUDE DE FENCO
ENGINEERING SUR LE DÉPASSEMENT POSSIBLE DES COÛTS
ESTIMÉS—LE COÛT ET LA DATE PROBABLE DU RAPPORT

M. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Il semble que Fenco Engineering fait une étude pour le gouvernement sur le dépassement possible des coûts estimés pour le pipe-line du Mackenzie. Si oui, le ministre nous dirait-il quelle sera la portée de cette étude, quand elle sera terminée, quel en sera vraisemblablement le coût, et si elle sera déposée à la Chambre?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, il est bien vrai que le ministre a commandé une étude sur le dépassement des coûts estimés. A la suite de fuites, certains détails ont été dévoilés dans les journaux. Si le député en a une copie, j'espère qu'il m'en fera parvenir une. Mon ministère et mon cabinet n'ont encore rien reçu. J'espère que le rapport sera terminé et entre mes mains d'ici quelques semaines.

LE PROJET DE PIPE-LINE DU MACKENZIE—LE MANQUE DE
CONFIANCE EN L'OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE CONSTITUÉ
PAR L'ÉTUDE DU DÉPASSEMENT DES COÛTS ESTIMÉS

M. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, lorsque le rapport sera déposé, que le ministre l'aura reçu et aura eu le temps de l'étudier, pourra-t-il me dire, vu que l'Office national de l'énergie tient des audiences publiques sur toute la question, notamment les coûts et les dépassements des coûts estimés, s'il est exact que le gouvernement ordonne une étude indépendante parce qu'il doute de l'Office ou le gouvernement suppose-t-il que l'Office recommandera l'émission des permis nécessaires?